

1. *Débitrice*: **SI Mouille-Galland SA en liquidation, sans domicile ni résidence connus**
2. *Remarques*: Par jugement du 21 octobre 2002, le Tribunal de première Instance de la République et Canton de Genève a déclaré SI Mouille-Galland SA en liquidation en état de faillite dès ce jour à 14 h 30 h.
L'a condamnée à CHF 270.- à titre de dépens.

Tribunal de Premier Instance
1204 Genève

(00711670)